



## Quel contrat de mariage afin de me protéger au mieux ?

Par **Pixie68**, le **21/10/2008** à **20:32**

Bonjour

Je vais me marier en juin 2009, j'ai tout quitté pour rejoindre mon fiancé qui habitait loin de chez moi (j'ai quitté boulot, maison dont j'étais propriétaire, amies, famille, etc...). Je n'ai pas beaucoup d'argent de côté (je n'étais propriétaire de ma maison que depuis 3 ans et n'ai donc pas eu beaucoup de plus value en la vendant. J'ai un enfant à charge et suis enceinte de mon fiancé. Il est propriétaire de sa maison dont ses parents ont la jouissance (usufruit).

Ma question est de savoir quel est le contrat de mariage qui pourra le plus me protéger en cas de divorce pour que je ne me retrouve pas sans rien. C'est à dire, si nous divorçons un jour, y a-t-il un contrat de mariage qui me permet d'être dédommée de la moitié de la valeur de la maison ? (même s'il reste dedans) afin de me permettre de me reloger ?

Merci pour vos conseils